



FLASH INFO

COMPTE RENDU du CSP du 28 MARS 2017

Chères et Chers Camarades,

1. Veuillez trouver en pièce jointe le compte rendu du dernier Conseil Supérieur de la Prud'homie du 28 mars 2017.
2. Notre camarade Pascal RENNES nous propose aussi une note de lecture. Ce livre, même s'il est très éloigné de nos revendications, voire de nos analyses, peut permettre de mener une réflexion stimulante.

Avec ce numéro nous souhaitons aussi et surtout rendre hommage à Michel BUISSON qui était entre autres militant Cgt à Carrefour et conseiller prud'homme à Moulins puis à Vichy.

Discriminé et harcelé, gravement malade, il avait obtenu après son action aux prud'hommes, en appel et enfin en cassation gain de cause. Alors qu'il était salarié « protégé » il avait demandé la résiliation judiciaire de son contrat aux torts de l'employeur, la réparation de la discrimination syndicale et du préjudice pour perte de chance de rester en bonne santé.

La chambre sociale de la Cour de Cassation a admis la recevabilité de la demande de résiliation judiciaire et consacré la compétence prud'homale pour réparer l'entier préjudice¹.

Michel était un camarade sensible et si chaleureux, il avait notamment animé des stages de conseillers du salarié et de défenseurs syndicaux pour le pôle DLAJ.

Digne jusqu'au bout de ses combats pour la vie il s'est éteint début février.

Bien fraternellement,
Le pôle DLAJ confédéral

Pièces jointes :

- Compte rendu CSP du 28 mars 2017
- Note de lecture de « **Sans Emploi** » **Condition de l'homme post-industriel** de Raphaël LIOGIER